

Commune de Arandon-Passins
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	23
Présents :	15
Absents :	8
Votants :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil vingt et le vingt neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Mme SANDRIN Maria, élue Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 octobre 2020

Présents : Mesdames D'URBANO Pamela, FELIX Isabelle, GROS Véronique, MARLAY Séverine, SANDRIN Maria, SERRANO Marylin

Messieurs COTTIER Jean-Paul, HANNI Michel, JUPPET Sylvain, LIAUZUN Guillaume, LIENARD Vincent, PINET Grégory, SOLANO Dominique, THIEVENAZ Cédric, ZORIAN Franck

Absent (s): M. GENEVAY Bruno

Excusé(e): Mme BENEDETTO Aurélie – donne pouvoir à M. THIEVENAZ Cédric

M. BOITTIAUX Alexandre – donne pouvoir à M. PINET Grégory

Mme BRIZET Marie-Claude – donne pouvoir à M. COTTIER Jean-Paul

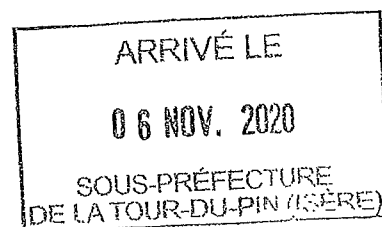
Mme DUPUY Fabienne – donne pouvoir à Mme SERRANO Marilyn

Mme FARGE Alexia – donne pouvoir à Mme SANDRIN Maria

M. PACAUD Patrice – donne pouvoir à M. HANNI Michel

Mme RADIX Muriel – donne pouvoir à Mme GROS Véronique

Madame GROS Véronique a été élue secrétaire de séance



OBJET: SUBVENTIONS COMMUNALES 2020

Madame Le maire,

Informe qu'au vu du contexte sanitaire lié au COVID-19 et à la suppression de nombreuses manifestations ; propose au Conseil Municipal d'octroyer aux associations communales pour l'année 2020, une subvention équivalente à 50% du montant de la subvention accordée en 2019.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, d'attribuer au titre de l'année 2020 les subventions au profit des associations locales et départementales suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANT	
	2019	2020
ACCA ARANDON	400	200
ACCA ST HUBERT PASSINS	400	200
ARANDON PASSINS SPORT BOULES	0	0
ASSOCIATION ISA	100	50
ASSOCIATION MIEUX VIVRE ARANDON	0	0
AU CHŒUR DE PASSINS	550	275
CHOCOLADORE	300	150
CLUB DIAMANT	300	150
COMITE DES FETES	100	50
CONCERT DANS LE PRE	600	300
DENTELLE ET MUSIQUE	0	0
FNACA	300	150
IL ÉTAIT UNE FOIS ARANDON PASSINS	600	300
L'ART EN SCENE	300	150

PETANQUE LOISIR ARANDON PASSINS	500	250
RETRAITE ET LOISIRS	200	100
SAVE RIVER	100	50
SOU DES ECOLES	400	200
UMAC	100	50
USB (FOOT)	650	325
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE		
PLAISIR DE LIÈRE VEZERONCE (PRIMAIRE)	800	400
BIBLIOTHEQUE CREYS (MATERNELLE)	300	150

- autorise Madame Le Maire à verser les subventions aux associations ci-dessus désignées et ouvrir les crédits nécessaires sur le compte **6574**

Dit que la présente délibération sera transmise à Mme La Sous-Préfète de la Tour du Pin

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
SANDRIN Maria

